

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 14

L'an deux mil vingt-quatre le 21 février à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.
Date de la convocation : 15 février 2024

PRÉSENTS : MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, GIVRAN Sébastien, MARECHAL Laëtitia, MARGOUT Gérard, LOR Jean-Michel, MARAIS Sébastien, Mme BAZIL Marine.

ABSENTS EXCUSES : Mme FARRUGIA Martine donne pouvoir à M. COQUELIN André
Mme JARRY Alice donne pouvoir à Mme MARECHAL Laëtitia
Mme BRIANCEAU Aline donne pouvoir à Mme FEUILLATRE Catherine
M. THURNE Dominique donne pouvoir à M. LOR Jean-Michel
Mme CHAUCHEAU Caroline
M. CHAIGNEPAIN Frédéric

ABSENT : M. RIMBAULT Maxime

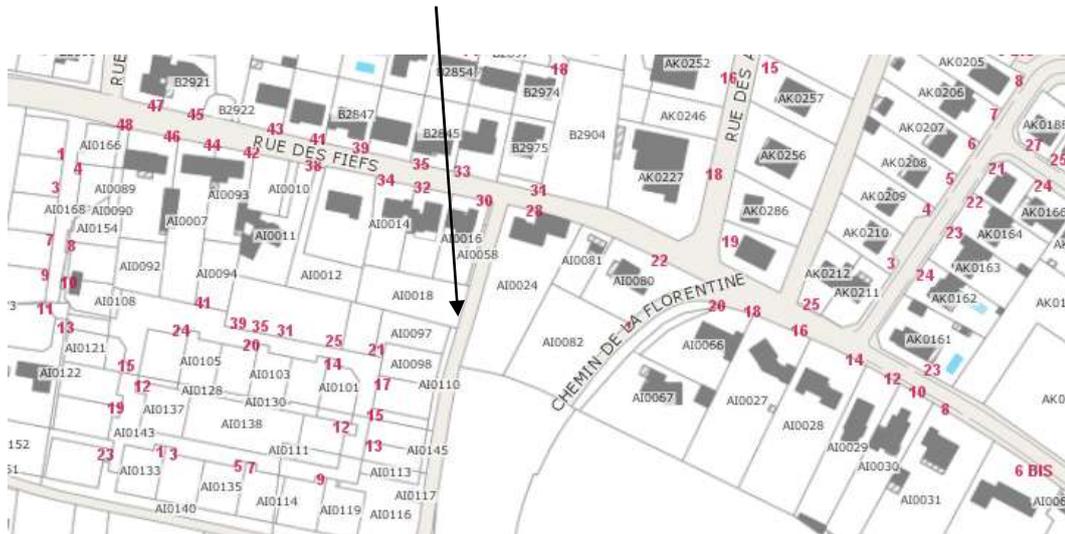
Mme ZIMMERLIN Francine a été élue secrétaire de la séance.

Objet : Dénomination chemin menant aux lagunes

Monsieur Le Maire expose qu'il convient de dénommer le chemin menant aux lagunes.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :

- Accorde le nom de « CHEMIN DES LAGUNES » selon le plan ci-joint.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
André COQUELIN